AMAP DES 4 VENTS Bœuf - Veau - Crêpes – Galettes - Farine

Contrat d'engagement Période du 25 avril 2019 au 17 octobre 2019

Producteur :	**Consommateur adhérent**
François COUEFFE	NOM Prénom :
La Champenière	Adresse
49530 DRAIN	
	Tél :
	Email

L'adhérent et le producteur s'engagent moralement suivant les termes de la « feuille d'engagement » de l'amap.

Attention : pas de distribution pour ce contrat les semaines 31 à 34

TERMES DU CONTRAT

Il est proposé **chaque semaine** :

- des galettes :
Par 4 (2.80€), par 6 (4.10€), par 12 (6.70€)

- des crêpes de froment
Par 4 (3.10€), par 6 (4.60€), par 12 (7.80€)

Les galettes et crêpes ne seront pas emballées, merci d'apporter votre contenant à la distribution.

- **de la farine de blé ancien de type T65, chaque jeudi de chaque mois à 2.20€, sans emballage.**
- **de la viande de bœuf (vache) :**

Au choix, une **livraison en début de contrat** ou une **livraison en fin de contrat.** *(La date de livraison est fixée par le producteur et communiquée ultérieurement / les produits sont livrés en sachets de congélation)*

Colis de Bœuf

- **10kg avec ou sans haché** (13,60€/kg)
- **5kg sans haché** (14€/kg)
- **7kg prestige** (18€/kg) *(avec saucisses, sans pot au feu et sans bourguignon)*
- **4kg haché** (15€/kg) en barquettes de 2 sous vide
- **4kg haché** (15€/kg) barquette de 500g

Colis de veau

- **7kg** (17€/kg)

RÉGULARISATION EN FIN DE PÉRIODE

La régularisation portera sur le poids réel des caisses de bœuf et de veau et sur l'achat des abats proposés lors des distributions des caisses de viande.

COMMANDE ET PAIEMENT

Avec le contrat d'engagement vous trouvez une grille de calcul de votre commande (fichier excel). Ce tableau calcule automatiquement les sommes détaillées pour chaque produit ainsi que le coût global de votre commande. Le montant de la viande de bœuf et de veau est réparti sur les six mois.

>> Pour faciliter l'enregistrement de votre contrat merci d'envoyer la grille de calcul complétée ***avant le mercredi 13 mars 2019*** *à l'adresse mail suivante :* michele.grimaud@laposte.net

- N'oubliez pas d'indiquer votre nom sur la grille de calcul.

SIGNATURE DU CONTRAT ET PAIEMENT DE LA COMMANDE

Lors de la signature des contrats le **jeudi 14 mars 2019**, vous devez venir avec : le présent contrat en deux exemplaires / la grille de calcul / les 6 chèques (montants indiqués sur votre grille de calcul automatique) à l'ordre de **François Couëffé**.

Si vous avez un doute, ne remplissez pas vos chèques à l'avance, nous vérifierons ensemble les montants à la signature.

Michèle GRIMAUD
18 rue de la Bretesche 49270 Champtoceaux
06 66 11 43 02 michele.grimaud@laposte.net

Fait à ……Le :
Signature du producteur :

Signature du consommateur :